

**CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 juillet 2025**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de conseillers absents : 5
Nombre de pouvoirs : 4
Date de la convocation : 10 juillet 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le SEIZE JUILLET, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s – M. Thierry DAYRE - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - M. Jean-Jacques MONPEYSSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Christian CARRERE - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Florence BOUNIN - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE.

Pouvoirs :

Mme Marie-Christine LAURENT, pouvoir à M. Pierre COMBES
Mme Aurélie LOUPIAS, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME
Mme Nadia MACIPÉ, pouvoir à M. Thierry DAYRE
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE

Excusés : M. Thierry TATONI - M. Yves RINCK - M. Patrick CATHENOZ

Absents : M. Daniel MOUTARD - Mme Anne TAILLEUX

Est désigné comme Secrétaire de séance : M. Roger VIARSAC

2025 - 07 - 65 / MARCHES PUBLICS
TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DU GROUPE SCOLAIRE DE SAUVE
Approbation de l'avenant N° 2 du lot 4

RAPPORTEUR : M. Jean-Luc GREGOIRE

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ INITIAL ET DE L'AVENANT N° 2 DU LOT 4

Le marché des travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire de Sauve comprend 12 lots.

Par délibération du 29 avril 2024, le Conseil Municipal a attribué les marchés :

Lot 4 : MENUISERIES EXT – INT : MENUISERIE GROSJEAN

Montant initial du marché :

- Taux de la TVA :20 %
- Montant HT : 107 139,46 €
- Montant TTC : 128 567,35 €

Montant des précédentes modifications du marché (avenant n°1) :

- Taux de la TVA :20 %
- Montant HT : 112 494,53 €
- Montant TTC : 134 993,43 €

ARTICLE 2 : OBJET DE L'AVENANT N° 2

Lot 4 : MENUISERIES EXT – INT : **MENUISERIE GROSJEAN**

L'avenant N° 2 concerne l'installation de volets roulants

Montant de l'avenant N°2 :

- Taux de la TVA :20 %
- Montant HT : 32 311 ,08 €
- Montant TTC : 38 773 ,30 €

Nouveau montant du marché :

- Taux de la TVA :20 %
- Montant HT : 144 805,61 €
- Montant TTC : 173 766,73 €

- % d'écart introduit par les avenants :35,16%

En application des articles R2194-2 et R2194-3 du code de la commande publique, le marché peut être modifié pour intégrer les modifications devenues nécessaires lors du déroulement du chantier.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 9 juillet 2025 a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce projet d'avenant.

Avenant N° 2 au lot 4 - titulaire : **Entreprise MENUISERIE GROSJEAN** - Pour un montant de **32 311,08 € HT**

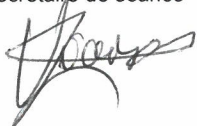
**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE**

**POUR : 24
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0**

- **D'APPROUVER** l'avenant n°2 du lot 4.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à le signer à signer l'ensemble des documents s'y rapportant

Roger VIARSAC
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS

